

INTITULE DU POSTE : Animateur**DATE D'EFFET :** Octobre/Novembre 2019**LIEU DE TRAVAIL :** Marseille majoritairement, avec possibilité de déplacements sur d'autres lieux de la région SUD**TYPE DE CONTRAT : CDD à temps partiel** de 2 à 10 jours dans l'année, en général un samedi maximum par mois, soit 14 heures de travail par évènement dont un week-end entier au début de la mandature. Prise en charge directe du transport ou remboursement des frais de déplacement selon les évènements. Rémunération selon Convention Collective de l'animation. Indice 300 de la convention collective de l'animation.**DESCRIPTIF DU POSTE ET DE LA MISSION :**

Le Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ) est un dispositif du Conseil Régional de la région SUD qui réunit une centaine de jeunes lycéens ou en apprentissage qui, le temps d'une année, s'investissent sur des projets à vocation civique et citoyenne et découvrent le fonctionnement des institutions publiques régionales.

Type d'évènements prévus : séances plénières avec les élus ; réunions thématiques de travail ; week-end d'intégration ; voyages d'études ; manifestations liées à des projets ponctuels...

La mission consiste à :

- ✓ Appuyer les jeunes parlementaires dans la structuration de leur réflexion, la priorisation de leur travail ainsi que sur le développement de leur capacité à participer et organiser un débat ; les jeunes doivent découvrir la méthodologie de projet et les contraintes qui y sont liées ;
- ✓ Participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes parlementaires ;
- ✓ Fournir les informations nécessaires au travail des jeunes parlementaires (supports écrits, vidéos, rencontres, témoignages...).

Dans le cadre de leurs fonctions, les animateurs prépareront en amont les réunions du parlement régional de la jeunesse sous la supervision de la Coordinatrice de la Ligue de l'Enseignement et de la personne responsable du PRJ au Conseil Régional. N.B : Les animateurs devront veiller à ne pas orienter la réflexion des jeunes et devront respecter le cadre préalablement fixé en lien avec les services de la Région. Un devoir de réserve s'impose aux animateurs dans l'expression de leurs opinions.

PROFIL RECHERCHÉ :

Qualification exigée : DEJEPS ou BPJEPS ou équivalent + expérience d'accompagnement de projet public jeune de 15 à 25 ans

Exigences professionnelles :

- ✓ Maîtrise de la rédaction de comptes rendus dans des délais assez courts (préparation en amont et bilan en aval) ;
- ✓ Maîtrise de la langue française, orale et écrite ;
- ✓ Aptitude au travail en équipe ;
- ✓ Fiabilité, ponctualité et rigueur.

Envoyer CV et lettre de motivation par courriel à :

recrutement@laligue83.org